

Extrait du CODESRIA

<http://www.codesria.org/spip.php?article1246>

# **Institut sur le genre : Genre, cultures, politique et fondamentalismes en Afrique**

- Annonces - Instituts -

Date de mise en ligne : mardi 15 février 2011

---

**CODESRIA**

---

**Date limite : 16 mars 2011**

**Introduction** : Le CODESRIA organise, depuis 1994, un institut sur le genre qui réunit, chaque année, entre 12 et 15 chercheurs pendant 3 semaines de débats intenses, de partage d'expériences et de construction de savoir. Visant à ses débuts la promotion d'une conscience généralisée du genre dans la communauté de recherche en sciences sociales, l'institut a par la suite été organisé autour de thèmes spécifiques destinés à renforcer l'intégration de l'analyse de genre dans la recherche en sciences sociales en Afrique et à favoriser l'émergence d'une communauté de chercheurs dans le domaine des études sur le genre.

**Organisation** : Les activités de tous les instituts du CODESRIA sont basées sur des présentations faites par des chercheurs africains, des personnes ressources du continent et de la diaspora et des participants dont les candidatures ont été sélectionnées. Les sessions sont dirigées par un directeur scientifique qui, avec le soutien de personnes ressources, s'assure qu'un large éventail de recherches et de questions politiques sont exposés aux lauréats. Chaque lauréat doit rédiger un article découlant d'un travail de recherche destiné à être présenté au cours de la session. La version révisée de l'article fera l'objet d'une évaluation par les pairs en vue d'une publication par le CODESRIA. Le Centre de documentation et d'information du CODESRIA (CODICE) mettra à la disposition des participants une bibliographie aussi complète que possible se rapportant au thème de l'institut. Les participants auront également la possibilité d'accéder à un certain nombre de centres de documentation situés à Dakar et dans ses environs. L'institut sur le genre du CODESRIA se tiendra en français et en anglais par le biais d'un système de traduction simultanée

**Thème de l'édition 2011 de l'Institut du genre** : Pour l'édition 2011, le CODESRIA a retenu la thématique « **Genre, Cultures, politique et Fondamentalismes** ». Les liens entre la culture, la religion, et le politique témoignent d'une extrême complexité, dans un contexte contemporain où enjeux politiques et enjeux religieux s'affrontent au niveau des États et sur la scène internationale.

Quelles qu'en soient l'origine et la nature, le religieux est imbriqué dans le culturel et peut assurer un solide fondement autant aux actes les plus élémentaires de la vie quotidienne (salutations, interdits alimentaires, dispositions juridiques, règles morales de conduite) qu'aux prises de décisions politiques de grandes puissances mondiales de la fin du 20<sup>ème</sup> siècle, malgré l'évidence d'intérêts géopolitiques et économiques certains. Considéré comme une dimension de la vie privée dans les pays qualifiés de laïque, le religieux déborde largement sur le public et le politique.

L'Afrique, notre terrain de réflexion, offre une pluralité de situations : certaines républiques se réclament islamiques, d'autres font de l'islam une religion d'État ; dans d'autres pays qui sont plutôt des fédérations, on constate que certains États y appliquent la sharia. La très grande majorité des États à forte population musulmane ont promulgué des codes de la famille, basés entièrement ou partiellement sur les lois musulmanes. Tous ces phénomènes revêtent une dimension assurément « politique ». Au nom de la religion musulmane ou chrétienne, des États et des mouvements divers s'organisent et en arrivent à des décisions et des actions qualifiées de fondamentalistes, dans la mesure où ils estiment revenir à des principes fondamentaux. Ces convictions ont été à l'origine de très nombreuses violences culturelles, politiques et armées dont des populations et nombre de femmes ont été victimes.

La chute du Mur de Berlin et la fin des régimes communistes des années 1990 ont fait évoquer la mort des idéologies et le regain des religions, dans le monde occidental. Mais peut-on vraiment parler d'une résurgence des religions dans le monde, alors que nombre de sociétés n'ont jamais cessé de véhiculer les valeurs et pratiques

religieuses donnant un sens à leur vie quotidienne ? En Afrique, le religieux, ses logiques culturelles et ses institutions ont toujours constitué des fondements sur lesquels les sociétés se sont développées et transformées. Celles-ci ont vécu des expériences religieuses, fondées sur des constructions culturelles, cosmogoniques, mythologiques, sur les cultes des ancêtres, sur des systèmes symboliques, initiatiques, syncrétiques, messianiques, confrériques, etc. L'islam et le christianisme s'y sont développés sur des terrains riches de spiritualité, de mystique et de piété de religions locales. On ne peut argumenter ici d'un retour au sacré, mais assez largement de continuité, de renforcement d'un héritage religieux et culturel vécu au quotidien, qui fait aisément le lit des fondamentalismes.

Il s'agit ainsi de prendre conscience de la place prégnante du religieux et de son impact sur le culturel dans les transformations sociales et politiques contemporaines. Ce phénomène a largement contribué au retour de manivelle (backlash) à l'égard des droits des femmes. Alors que la sécularisation des lois a permis des avancées importantes en matière de droits des femmes, renforcées par une trentaine d'années de grandes conférences internationales (femmes, environnement, droits humains, population, etc.), ces progrès n'ont jamais cessé d'être contestés par des courants fondamentalistes. Ce phénomène est le corollaire des diverses crispations culturelles, non moins fondamentalistes, au nom de LA culture africaine, dont les femmes surtout ont fait les frais. Au nom des valeurs africaines qui sous-tendent les identités nationales, il est de plus en plus difficile de procéder à une critique raisonnée des pratiques sociales et culturelles qui pourtant évoluent en permanence en réalités vivantes qu'elles sont. Religion, culture et politique ont des actions si imbriquées et embrouillent tant leurs effets dans le vécu quotidien des populations qu'il est extrêmement difficile de démêler les différentes sources d'influence. Si on a l'habitude d'accuser les acteurs religieux de fondamentalistes, on se doit aujourd'hui d'étendre l'analyse à d'autres acteurs de la vie politique tels que le système néolibéral et ses décideurs. En effet, ne dénoncer que les fondamentalismes religieux et culturels pourrait revenir à rompre avec les revendications contre un ordre mondial dominant. Cet ordre mondial inégalitaire, non seulement monopolise le pouvoir politique et exploite les ressources mondiales à ses propres fins, mais il prive des pans entiers de population de la liberté d'exister, d'aller et de venir en tant qu'individus, citoyens du monde.

Le système néolibéral n'est pas seulement un système économique, il est aussi social et politique, avec la résurgence des partis de droite en Occident. Il est corollaire d'un néo-conservatisme qui véhicule des valeurs religieuses et culturelles tout aussi traditionalistes, conformistes et rétrogrades que celles qu'il prétend combattre, par exemple, dans le monde musulman. On note une véritable alliance entre organisations néolibérales et néoconservatrices. Celles-ci tentent de promouvoir des valeurs qui s'opposent aux transformations socioculturelles actuelles au nom des valeurs religieuses chrétiennes de la Bible et les Évangiles. Elles rejettent toute relecture critique de ces textes d'origine. L'impact de ces valeurs est critique sur les situations des femmes dans le monde et dans les pays du Sud, notamment en Afrique.

Parmi les batailles menées par les femmes, ces trente dernières années, la sexualité et la fécondité ont été des éléments clefs. Outre leurs droits citoyens qu'elles devraient partager avec les hommes selon des principes d'égalité inscrits dans la plupart des constitutions, il existe des droits spécifiques qui touchent le corps des femmes, à savoir le contrôle de leurs droits physiques, sexuels et reproductifs. Diverses dispositions afférentes au droit pénal, au droit du travail ou au droit civil qui régissent les relations entre les personnes, notamment entre les hommes et les femmes, portent souvent la marque de la différence entre les sexes, différence qui peut être exprimée en termes d'inégalités. Dans le contexte actuel de luttes féminines pour enrayer ces inégalités, celles-ci se voient renforcées par des politiques nationales et internationales édifiées au nom de la morale religieuse.

Il est important, grâce à une approche pluridisciplinaire et comparative, de passer à une critique minutieuse de la nature et du rôle de ces multiples fondamentalismes qui émergent comme faits de société, comme discours et pratiques politiques. Comment ces fondamentalismes instrumentalisent-ils la religion, la culture et le politique pour influencer sur les relations de genre et perpétuer l'oppression en direction des femmes.

L'Institut sur le genre de l'année 2011 sera composé de deux parties :

- ▶ 1. Concepts et outils méthodologiques en études des femmes et du genre :
  - Histoire des idées : quelques repères théoriques pour le genre ;
  - Étude des théories et concepts ;
  - Méthodes de la critique féministe et de l'analyse de genre ;
  
- ▶ 2. Débats dans une perspective du genre des questions relatives au thème : Genre, cultures et fondamentalismes :
  - Culture, religion et politique : théoriser leurs imbrications dans les analyses sociales, économiques et politiques ;
  - Le fondamentalisme : définitions et signes avant-coureurs ;
  - Diverses formes du fondamentalisme : religieux, culturel, politique, économique, etc. ; développement par les acteurs étatiques et non étatiques ;
  - Impact des fondamentalismes sur les relations de genre et la situation des femmes : résistance et visions alternatives des mouvements y compris ceux des femmes.

**Le directeur** : L'institut du genre 2011 sera dirigé par le professeur Fatou Sow, une des plus éminentes spécialistes africaines du genre. En tant que directrice de l'institut, le professeur Fatou Sow aura à assurer les tâches suivantes :

- ▶ Participer à la sélection des lauréats ;
- ▶ Aider à l'identification des personnes ressources ; Interagir avec les personnes ressources et les lauréats pour mieux préparer l'institut
- ▶ Concevoir les cours de la session, y compris la spécification des sous-thèmes ;
- ▶ Faire une série de conférences et soumettre une évaluation des papiers présentés par les personnes ressources et les lauréats ;
- ▶ Soumettre un rapport scientifique écrit de la session.

Le professeur Fatou Sow devra (co) éditer les versions révisées des articles présentés par les personnes ressources en vue de les soumettre pour publication dans l'une des Collections du CODESRIA. Elle devra également assister le CODESRIA dans l'évaluation en vue de la publication des documents présentés par les lauréats lors de l'institut.

**Les personnes ressources** : Les exposés présentés dans le cadre de l'Institut sont destinés à offrir aux lauréats l'occasion d'approfondir leurs réflexions sur le thème de l'institut. Les personnes ressources doivent, par conséquent, être des universitaires ou des chercheurs confirmés qui ont beaucoup publié sur le sujet, et qui ont une contribution importante à apporter aux débats. Elles devront produire des supports écrits qui inciteront les lauréats à engager la discussion et le débat sur leur exposé ainsi que toute la documentation disponible sur le thème.

Une fois sélectionnées, les personnes ressources doivent :

- ▶ Interagir avec le directeur de l'institut et les lauréats afin d'aider ces derniers à réajuster leurs questions de recherche et leur approche méthodologique
- ▶ Soumettre un exemplaire de leurs supports de cours pour reproduction et distribution aux participants durant la semaine de la présentation de leurs exposés ;
- ▶ Présenter leurs exposés, participer aux débats et commenter les propositions de recherche et les articles des lauréats ;
- ▶ Revoir et soumettre la version révisée de leurs notes de cours ou leurs articles de recherche pour publication par le CODESRIA au plus tard deux mois après leur présentation dans le cadre de l'institut.

**Les lauréats** : Les candidats doivent être des étudiants en mastère ou en thèse ou des universitaires en début de carrière, ayant une capacité prouvée à faire de la recherche sur le thème de l'Institut. Les intellectuels actifs dans le processus politique et/ou les mouvements sociaux et les organisations de la société civile sont également encouragés à se porter candidats. Le nombre de places offertes par le CODESRIA pour chaque session est limité à quinze (15). Les chercheurs non-africains qui peuvent financer leur participation peuvent également faire acte de candidature sous réserve des places disponibles.

**Les dossiers de candidature** : Les dossiers de candidature des personnes ressources doivent comprendre :

- ▶ 1. Une demande de candidature ;
- ▶ 2. Un curriculum vitae ;
- ▶ 3. Deux (2) textes publiés ;
- ▶ 4. Une proposition de cinq (5) pages au plus, décrivant les questions qui seront couvertes dans leurs trois (3) exposés dont un portant sur les questions de méthodologie.

Les dossiers de candidature des lauréats doivent comprendre ;

- ▶ 1. Une demande de candidature ;
- ▶ 2. Une lettre attestant de l'affiliation institutionnelle ou organisationnelle ;
- ▶ 3. Un curriculum vitae ;
- ▶ 4. Une proposition de recherche (de dix (10) pages au plus en deux exemplaires), comprenant une analyse descriptive du travail que le candidat veut entreprendre, un résumé exposant l'intérêt théorique du thème choisi par le candidat, ainsi que les relations entre le sujet, la problématique et les centres d'intérêt pris en compte par le thème de l'Institut 2011 ;
- ▶ 5. Deux (2) lettres de référence provenant d'universitaires ou de chercheurs connus pour leur compétence et leur expertise dans le domaine de recherche du candidat (du point de vue géographique et concernant la discipline), avec leurs noms, adresses, numéros de téléphone et/ou de fax et adresse électronique.

La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au **16 mars 2011**. Les lauréats seront informés du résultat du processus de sélection au plus tard à la fin du mois de mars 2011. Les lauréats sont censés utiliser les mois d'avril et de mai pour mener à bien un travail de terrain ou recueillir de l'information pour préparer le rapport de recherches à présenter lors de l'Institut. Ce rapport de recherches devra être soumis au CODESRIA au plus tard le 1er juin 2011. Les lauréats seront appelés à travailler sur ce document (et non sur le résumé de la proposition) et le préparer pour publication au cours de l'Institut.

**L'Institut aura lieu du 6 juin au 24 juin 2011 à Dakar (Sénégal)**. Les demandes doivent être envoyées à :

Institut sur le Genre

CODESRIA

Avenue Cheikh Anta Diop X Canal IV

B.P. 3304, CP 18524, Dakar, Sénégal

Tel. (221) 33 825 98 21/22/23 - Fax : (221) 33 824 12 89

E-mail : [gender.institute.codesria.sn](mailto:gender.institute.codesria.sn) ou : [gender.institute.codesria.org](mailto:gender.institute.codesria.org)

Site web : <http://www.codesria.org/>